

Parcours de formation à l'égalité professionnelle et à la lutte contre les stéréotypes de genre et les discriminations dans la FPH

Module 3 : Agents et agentes des services de ressources humaines

Promouvoir l'égalité professionnelle n'est pas seulement un enjeu réglementaire : c'est aussi un **levier puissant d'attractivité, de fidélisation et de qualité de vie au travail**. Pourtant, son intégration dans les processus RH est souvent traitée à part, ou après coup.

Cette formation vous permet de revisiter vos pratiques RH pour **intégrer l'égalité dans vos processus**. Appuyé-e sur des **repères juridiques clairs**, vous identifiez les risques et repartez outillé-e-s pour structurer un plan d'action adapté à votre structure et **faire de l'équité un moteur durable de performance**.

PUBLIC VISÉ :

➤ Agents et agentes des services de Ressources Humaines

ANIMÉ PAR :

➤ Santé Académie

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

➤ 8 à 16 participants en présentiel, 8 à 12 en distanciel (classe virtuelle)

DURÉE :

➤ 1 jour

PRÉREQUIS :

➤ Aucun

OBJECTIFS

- Intégrer systématiquement la dimension « égalité professionnelle » dans la gestion RH,
- Comprendre l'impact de la mixité des métiers,
- Connaître les fondements juridiques et les obligations de l'administration,
- Identifier les risques de contentieux et les points de vigilance,
- Analyser la situation comparée femmes / hommes,
- Proposer et mettre en œuvre les actions favorisant la mixité et l'articulation vie pro / perso,
- Connaître les interlocuteurs pour orienter les personnes dans les situations à risque de discrimination,
- Participer à la mise en œuvre et au suivi du plan d'action Égalité professionnelle.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- **Élaboration d'un plan d'action adapté à sa structure**, appuyé sur l'intelligence collective
- **Ateliers collaboratifs** : échanges de représentations en World, mind-mapping pour cartographier risque et ressources
- **Études de cas juridiques**
- **Ludo-pédagogie avec les outils de l'ANACT**

PROGRAMME

MATIN

- **S'approprier les enjeux de l'égalité professionnelle**
 - Atelier collaboratif (World Café)
- **Contexte politique et légal**
 - Études de cas RH à travers le prisme de l'égalité,
- **Impact de la mixité et de son intégration dans la GRH :**
 - Co-construction d'une cartographie des risques et des bonnes pratiques

APRES-MIDI

- **Diagnostic et élaboration d'un plan d'action RH pour sa structure.**
- Ateliers collaboratifs :
- Outil diagnostic "éga pro" de l'ANACT : Rapport social unique et analyse de la situation comparée F/H dans sa structure
 - Identification des axes d'amélioration
 - Jeu de carte ANACT "les essentiels Ega Pro"
 - Cartographie des acteurs internes et externes
 - Création d'un **plan personnalisé** réaliste, progressif et structuré.

Programme disponible en présentiel ou en classe virtuelle

Parcours de formation à l'égalité professionnelle et à la lutte contre les stéréotypes de genre et les discriminations dans la fonction publique hospitalière

Module 3 : En rapport à la réforme de la fonction publique, les actions inscrites dans la politique égalité professionnelle doivent être pleinement intégrées dans le projet social de l'établissement. Tout comme la GPMC (gestion prévisionnelle des métiers des compétences) ou le handicap, l'égalité professionnelle sera un des éléments à intégrer dans le rapport social unique.

PUBLIC VISÉ :

➤ Agents et agentes des services de ressources humaines.

ANIMÉ PAR :

➤ Formavenir Performances

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

➤ 8 minimum ou 16 maximum

DURÉE :

➤ 1 jour (7h)

PRÉREQUIS :

➤ Pas de prérequis.

OBJECTIFS

- S'approprier, dans le cadre de ses missions RH, les leviers d'action en faveur de l'égalité professionnelle et de la lutte contre les discriminations.
- Approfondir les fondements juridiques et identifier les obligations de l'administration.
- Intégrer systématiquement la dimension « égalité professionnelle » dans la gestion RH.
- Connaître les interlocuteurs adéquats afin de réorienter les personnes.
- Définir des actions et réaliser des outils à partir de l'analyse de la situation des femmes et des hommes dans la structure.
- Proposer et mettre en œuvre les actions favorisant la mixité des équipes.
- Participer à la mise en œuvre du plan d'action Égalité professionnelle et à son suivi.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie expérientielle et interrogative : Arpentage, world café, ateliers et débats mouvants...
- Alternance d'apports théoriques et pratiques (mise en situation, appropriation d'outils, réflexion collective...)

PROGRAMME

Prérequis : en amont de cette formation, les stagiaires auront suivi le module du socle commun ANFH en distanciel.

1 JOUR

- Introduction à la formation
 - Rappel du cadre légal
 - Au choix 1 atelier pour s'approprier les leviers d'action.
- les fondements théoriques et les implications concrètes de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
 - Approfondissement des textes juridiques
 - Identification des obligations de l'administration et des risques inhérents
- la dimension « égalité professionnelle » dans la gestion des ressources humaines
- Identification des interlocuteurs internes et externes
- Procédures de signalement et de traitement
- Analyse de situation comparée homme/femme
- Identification des axes d'amélioration et proposition d'actions concrètes
- Atelier : Création d'un tableau de bord sous forme de tableau ou de graphique
- Mise en œuvre d'un plan d'action Égalité professionnelle et à son suivi